



VILLE DE BLANQUEFORT

Le 2 avril 2024

Objet : convocation conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira,

**le lundi 8 avril 2024
à 18 heures 30
Salle du conseil municipal**

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



**Le Maire,
Véronique FERREIRA**



ORDRE DU JOUR

1. Fixation des taux d'imposition des taxes locales pour 2024
2. Affectation provisoire des résultats 2023 – Budget principal ville-autorisation
3. Vote du budget primitif 2024
4. Subventions à l'EPCC Carré-Colonnes fonctionnement et équipement
5. Subventions au CCAS fonctionnement et investissement
6. Subvention au Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal de Blanquefort
7. Subvention à l'association Bordeaux Technowest
8. Subvention à la Mission Locale Technowest
9. Convention relative au Fonds Local d'Aide aux Jeunes
10. Subvention de fonctionnement à l'association ABCS
11. Subventions de fonctionnement et pour projets spécifiques aux associations
12. Subvention de fonctionnement à l'association ESB Badminton
13. Subvention de fonctionnement à l'association ESB Gymnastique Sportive
14. Subvention de fonctionnement à l'association ESB Oxygène
15. Subvention de fonctionnement à l'association ACCA de Blanquefort
16. Subvention à l'association des Eclaireuses et Eclaireurs De France
17. Subvention de fonctionnement à l'association des Cinémas de proximité de la Gironde
18. Subvention à l'association Théâtre Expression
19. Subvention à l'association Téléblanqueforthon
20. Convention de partenariat entre la Ville du Taillan-Médoc et la ville de Blanquefort pour un projet musical entre les deux écoles de musique municipales.
21. Acquisition de parcelles Marais Flamands Florimond

22. Convention de délégation du droit de chasse – espace naturel sensible de Tanaïs
23. Désignation de personnalités qualifiées au sein du conseil d'administration de la scène nationale Carré-Colonnes
24. Indemnité forfaitaire de déplacements sur le territoire de la commune
25. Indemnités des élus
26. Modification du tableau des effectifs

Pour information

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du CGCT